

Conseil Municipal du 31 août 2011

Compte rendu

MEMBRES PRÉSENTS : Daniel PEROTTI, Christine CHARRET, Lucien BATTANDIER, Agnès MOUSSÉ, Delphine LORON TRAVARD, Danielle BRUNO, Alain COQUET, Ingrid MEUNIER, Jérôme LACOUR, Bernard THIEN

MEMBRES ABSENTS : Lionel TAMAIN

SECRÉTAIRE DE SEANCE : Agnès MOUSSÉ

Etude d'une demande de vente de terrain pour projet économique

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal une demande de Monsieur Pierre Jean ROCHETTE représentant la S.A.R.L. Transports et autocars ARCHIMBAUD souhaitant acquérir les parcelles cadastrées section C n° 587 – 591 – 593 d'une surface respective de 15 278 m² - 9 778 m² - 2 736 m² (total : 27 792 m²) sises au lieu-dit Machabré et appartenant à la commune de Champoly.

Le conseil municipal émet un avis favorable à ce projet et fixe le prix de vente à 4 € HT le m².

La surface étant importante, il est proposé à l'entreprise de n'acheter que la partie nécessaire à son activité de manière à préserver l'activité agricole. La commune s'engagerait à céder, dans la partie restante, le terrain que l'entreprise souhaiterait au fur et à mesure de ses besoins, aux conditions financières initiales.

Toutefois le Conseil Municipal souhaite que les possibilités d'installation sur la zone d'activités toute proche soient étudiées en priorité. Les démarches engagées avec la Communauté de Communes du Pays d'Urfé ne semblent pas faire ressortir de problème majeur pour l'installation de l'entreprise au vu des activités décrites.

Si malgré tout, le projet ne pouvait se concrétiser sur la zone d'activité et ce quelle qu'en soit la raison, le conseil municipal s'attachera à maintenir l'activité de l'entreprise et les emplois qu'elle génère sur le territoire communale en cédant le terrain nécessaire.

QUESTIONS DIVERSES

- Ingrid MEUNIER présente son projet de réouverture de l'épicerie.

Séance levée à 21 h 30

Le Maire
Daniel PEROTTI